

PARLEMENTAIRES BRUXELLES-BRABANT WALLON.

PV n°11 Séance du 11.04.16

Présents : MM. C. Dujardin (Président), P.Van Cabeke (Vice-Président), J.M.Denève (Trésorier), M.Loozen (Secrétaire adjoint), P.Gillard, J.P.Mespouille, F.Muylaert, Y.Van Wallendael.

Excusés : MM. Y.Lamy (Secrétaire { vacances }), J.P.Delchef & P.Flament (Conseil d'Administration { Réunion CA }).

Invité : M. O.Monsieur (Pdt du C.P.).

1. Approbation du procès-verbal n° 10 de la séance du 16.03.2016 et du Rapport annuel du Groupement

1.1 Après lecture, le P.V. n° 10 de la séance du 16.03.2016 est approuvé.

1.2 Dans le Rapport annuel du Groupement, M. J.P.Mespouille fait observer quelques défauts dans la rédaction. Corrections sont apportées.

2. Suivi des points discutés lors des dernières réunions

2.1 PROMBAS : Le Président signale que le point est à reporter à la prochaine séance, car le sujet est évoqué ce soir même au Conseil d'Administration de l'A.W.B.B.

3. Correspondance

La correspondance IN et OUT est parcourue.

Il est confirmé qu'après la cooptation de M. P.Gillard, la candidature de ce dernier aux élections du 09.05.2016 a bien été introduite par son club auprès du S.G. de l'A.W.B.B.

4. Tour de la province

4.1 Assemblée provinciale du 09.05.2016

4.1.1. En l'absence de réunion informelle avec les clubs, les modifications statutaires seront présentées à ceux-ci lors de l'A.P. M. O.Monsieur rappelle la nécessité de communiquer avec les clubs quant à la possibilité pour ceux-ci de regrouper leurs jeunes régionaux respectifs dans une seule équipe alignée en compétition, tout en pouvant continuer à jouer dans leur club d'origine en catégorie Seniors.

Il est rappelé que les clubs peuvent s'adresser au Comité provincial et aux Parlementaires pour toute question relative aux statuts et à leurs modifications.

4.1.2. M. J.P.Mespouille s'étonne que M. J.Marnegrave vient à l'Assemblée provinciale du 09.05 prochain afin de présenter un dossier relatif au "3 x 3" sur lequel il n'y aurait pas de débat. Il est souligné que c'est une initiative du Conseil d'Administration, laquelle n'engendrera aucune modification du R.O.I.

4.2 Problématique de la double affiliation et du matricule bis

Un échange de vues intervient sur cette double problématique, et ce en attendant toute décision éventuelle du Comité provincial.

La question de l'accès des personnes aux listes des joueurs est aussi évoquée.

4.3 P.V. de la réunion de la C.F.A. le 21.03.2016 : au point divers, la C.F.A. regrette qu'aucun téléphone de fonction n'ait été attribué aux membres de la C.F.A. Il est rappelé que personne à l'A.W.B.B. ne dispose de téléphone de fonction, mais qu'il est

possible de s'aligner sur les membres chez Mobistar où un montant forfaitaire est prévu par l'A.W.B.B. Il est rappelé que la C.F.A., sous l'égide du Comité provincial, doit introduire ses demandes auprès du S.G. de l'A.W.B.B.

4.4 Clubs de la province en dette fédérale : le Président nous fait part qu'à ce jour, seul Athletic BC (2646) est toujours en défaut de paiement. Son cas est soumis au Conseil d'Administration de l'A.W.B.B.

5. Bilan de l'A.G. - A.W.B.B. du 19.03.2016

4.1 Problème de la création d'équipes U 14 Mixtes : le projet consistant à créer des équipes U 14 Mixtes qui n'entraient pas en ligne de compte pour la rétribution aux clubs de l'indemnité pour l'inscription de toute équipe de jeunes apparaît contraire au principe de l'égalité des chances. Une réflexion intervient qui débouchera sur des questions précises à poser aux instances compétentes.

6. Rapport de nos représentants siégeant dans les différents départements nationaux et régionaux

Néant

7. Examen des rapports des différents comités et conseils fédéraux

7.1 M. J.P.Mespouille invite à parcourir le procès-verbal de la réunion tripartite de la province de Liège dans lequel il est fait état de la problématique de la mixité en U 14. Nous nous réjouissons de ce que les autres provinces réfléchissent enfin à cette question.

7.2 Réunion Département Jeunes du 15.04.2016 : un membre du C.P. Brabant représentera notre province à cette réunion.

8. Divers

8.1 M. Y.Van Wallendael évoque la situation périlleuse des équipes de P1 Messieurs par rapport au nombre potentiellement élevé de descendants des divisions régionales à l'issue de cette saison 2015-2016. M. O.Monsieur indique que le C.P. a été contraint d'actualiser le tableau des montants et descendants en fonction de l'évolution de la compétition régionale.

8.2 M. F.Muylaert se plaint de l'absence de réaction du Président de l'A.W.B.B. par rapport à la problématique fiscale du club de R.Nivelles (0400).

Après contact avec le Président DELCHEF, celui-ci tient à rappeler que :

- j'ai rédigé un courrier circonstancié pour une audience du Tribunal de Namur du 6 janvier 2016 qui n'a pas eu lieu.

- la prochaine audience, au tribunal de Nivelles, cette fois-ci n'est pas encore prévue et dès lors le degré d'urgence non avéré

- suite à une question posée au président du club, il a été confirmé que **"..... Ce dossier vient d'être transféré du tribunal de Namur à celui de Nivelles donc je pense que nous devrions être convoqués dans les prochains mois à Nivelles, voulant anticiper j'aimerais pouvoir faire ces calculs avant les mois de vacances..."**

8.3 M. J.P.Mespouille s'intéresse aux budgets alloués aux commissions par le C.P. et plus particulièrement à ce qui sera prévu pour la future division P3 Dames.

8.4 M. P.Gillard signale l'arrêt d'activités du club Uccle Balai (0763) à l'issue de cette saison 2015-2016.

8.5 M. O.Monsieur évoque les décisions prises par le C.P. quant au fait de ne pas rejouer l'entièreté d'un match arrêté par les arbitres et quant aux recours qui ont été introduits. Un échange de vues intervient sur la possibilité dont dispose un organe de l'A.W.B.B. d'introduire un recours contre une décision prise par un autre organe de la Fédération.

M. Loozen
Secrétaire adjoint

C. Dujardin
Président "